

Bulletin technique du Centre canadien de matériaux de construction (CCMC)

RUBANS DE REVÊTEMENT SENSIBLES À LA PRESSION ÉVALUÉS PAR LE CCMC

Précisions pour l'application sur les membranes de revêtement, les pare-air et les pare-vapeur

Identification du ruban

Le CCMC publie actuellement 4 rapports d'évaluation (CCMC 11362-R, 11955-R, 13401-R et 14018-R) portant sur les rubans de revêtement sensibles à la pression utilisés sur les joints de membrane de revêtement, de pare-air et de pare-vapeur (répertoire normatif 07 25 20). Les rubans évalués sont offerts en différentes couleurs et sous différents noms de produit indiqués dans le tableau ci-après.

Pour s'assurer qu'un ruban a correctement été choisi pour une application spécifiée, les agents du bâtiment peuvent consulter la figure 1, qui donne des précisions selon l'utilisation prévue évaluée des différents rubans. Le **numéro** du CCMC, la **couleur** et le **nom du produit** doivent être indiqués sur le ruban. Pour une description du produit, voir les rapports du CCMC susmentionnés.

Tableau 1. Liste des rubans de revêtement sensibles à la pression évalués par le CCMC

Numéro du CCMC	Couleur du ruban	Nom du produit	Application
11362-R	rouge	<ul style="list-style-type: none"> « 3M™ Venture Tape™ 1585 CW » « 3M™ Construction Sheathing Tape 8088 » 	extérieure
11955-R	blanc	« DuPont™ Tyvek® Tape »	extérieure
	rouge	« 205-02 Tuck® Contractors Sheathing Tape »	extérieure
13401-R	rouge avec imprimé noir	« HW 300 »	extérieure
14018-R	blanc ou bleu	« Tuck® Tape 219-08 Contractor's Sheathing Tape for PE Vapor Barrier »	intérieure

Utilisation prévue dans le bâtiment

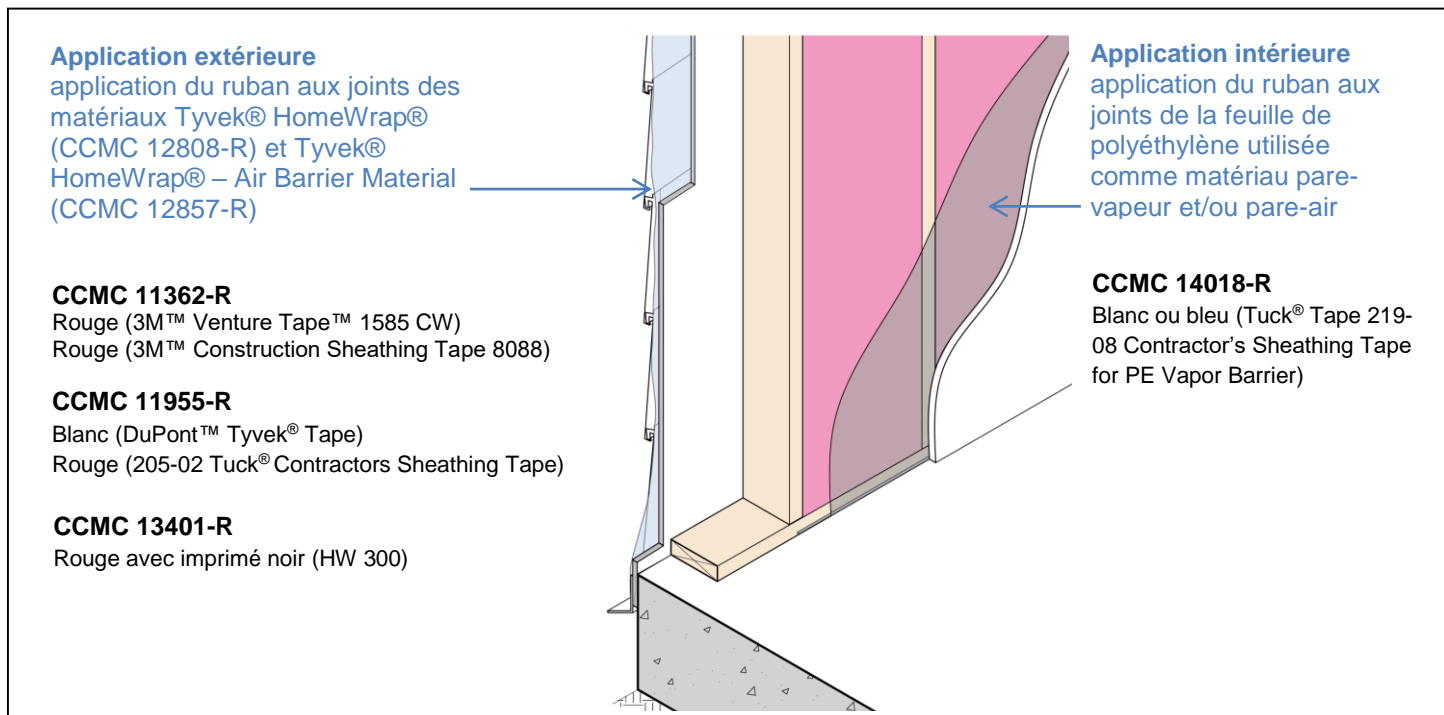


Figure 1. Emplacements dans le mur extérieur où le ruban sensible à la pression peut être utilisé

Conditions et restrictions

Le ruban doit être appliqué conformément aux directives d'installation actuelles du fabricant, lesquelles comprennent les exigences suivantes :

- La surface sur laquelle le ruban est appliqué doit être sèche et exempte de toute huile ou de tout autre agent contaminant.
- Appliquer une bonne pression sur le ruban après sa pose sur le support afin d'obtenir une adhérence satisfaisante.
- Le ruban peut être posé jusqu'à une température minimale de -10 °C. Toutefois, son adhérence augmente en fonction du réchauffement de la température.
- Le ruban se conserve pendant un an à compter de la date de réception par le détaillant, à condition qu'il soit entreposé dans des conditions optimales, c'est-à-dire à 21 °C et à une humidité relative de 50 %.

Pour plus de détails, se reporter aux rapports 11362-R, 11955-R, 13401-R et 14018-R du CCMC.

Pour toute question, communiquer avec :

Assistance CCMC
assistanceCCMC@cnrc-nrc.gc.ca
613-990-1678

La Commission canadienne d'évaluation des matériaux de construction (CCÉMC) a donné l'instruction au CCMC de publier ce bulletin technique (et d'autres bulletins) afin d'informer le public cible du CCMC, et le public canadien, de questions d'intérêt relativement aux produits de construction.